



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

Fixation des droits d'inscription à l'ANIOS - Modalités de paiement

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2004

DELIBERATION D20040200

Vie de la Cité

Fixation des droits d'inscription à l'ANIOS - Modalités de paiement

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Compte tenu de l'évolution administrative de l'Activité Niortaise d'Initiation et d'Orientation Sportive (ANIOS), il convient de revoir aujourd'hui les modalités de paiement des inscriptions.

- La procédure

Le paiement ne s'effectuera plus dans le cadre d'une régie des recettes, mais dans le cadre d'une procédure comptable conventionnelle (émission de titres).

La facturation sera générée automatiquement après l'inscription.

Le montant de la cotisation sera réglé à la Trésorerie Municipale.

- Les moyens

Le paiement pourra s'effectuer :

- par chèques bancaires ou postaux
- en espèces
- par chèques loisirs

- La tarification

Lors de sa séance du 19 décembre 2003, le Conseil municipal a adopté les nouveaux tarifs 2004 de l'ANIOS. Afin d'être en phase avec cette activité se déroulant sur la saison sportive, je propose d'adopter de nouveaux tarifs, qui seront valables du 1^{er} juillet 2004 jusqu'au 30 juin 2005.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Accepter ces modalités de paiement des inscriptions ANIOS ainsi que la nouvelle tarification, ci-dessous, applicable au 1^{er} juillet 2004

	QF	Tranches de QF	montant par enfant		Pourcentage d'augmentation
			CM du 19 décembre 2003	CM du 25 juin 2004	
Niortais	1	de 0 à 186 €	4,89 €	5 €	2,25 %
	2	de 187 à 300 €	4,89 €	5 €	2,25 %
	3	de 301 à 465 €	9,77 €	10 €	2,25 %
	4	de 466 à 630 €	9,77 €	10 €	2,25 %
	5	de 631 à 881 €	9,77€	10 €	2,25 %
	6	de 882 à 1 021 €	19,56 €	20 €	2,25 %
	7	de 1 022 à 1 223 €	19,56 €	20 €	2,25 %
	8	de 1 224 à 1 425 €	29,33 €	30 €	2,25 %
	9	supérieur à 1 426 €	29,33 €	30 €	2,25 %
Hors Niort			29,52 €	30,50 €	3,31 %

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0
 Excusé : 6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)